

## **REGLEMENT DE LA LOCATION DE LA SALLE DE LA CANTINE**

- 1 - Les mineurs ne peuvent pas louer la salle de la cantine.
- 2 - La salle ne peut accueillir plus de 50 personnes, enfants compris.
- 3- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.
- 4- Aucun mégot de cigarettes dans la cour d'école.
- 5- Une armoire frigorifique, un four et un lave-vaisselle sont à la disposition des locataires. Aucun matériel de cuisson ne peut être utilisé à l'intérieur de la salle (plancha, grill, friteuse...). Les barbecues sont également interdits dans la cour.  
La vaisselle n'est pas prêtée.
- 6 –Vider et nettoyer le réfrigérateur. Le laisser allumé et fermé.
- 7 – Le matériel (tables, chaises, électroménagers...) doit être nettoyé et rangé de la même manière qu'à la remise des clés. (Vous pouvez prendre des photos au préalable.)
- 8 – La salle doit être nettoyée et rendue aussi propre qu'à la remise des clés.
- 9 - Aucun sac poubelle ne doit rester, ainsi qu'aucune bouteille.
- 10 – Les toilettes sont à nettoyer. Prévoir le papier toilette.
- 11 – Il est formellement interdit de stationner les véhicules dans la cour.
- 12 – Les animaux sont interdits. Tout produit inflammable ou explosif (feux d'artifice, pétards...) est interdit.
- 13 – L'accès à la cour maternelle est interdit.
- 15 – En cas d'accident dans la cour (utilisation de jeux...) la responsabilité de l'OGEC SAINT PAUL ne pourra être engagée.
- 16 - Respecter le voisinage en contrôlant le bruit de votre soirée (décibel), afin d'éviter tout désagrément.
- 17 – Arrêt du bruit à 1 heure du matin.

A la remise des clés le vendredi, deux chèques de caution respectivement de 200 € (ménage) et 400 € (détérioration, désagrément) vous seront demandés, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile valide au moment de la location.

### 2 clés vous seront prêtées :

Une qui ouvre la porte de la cantine côté rue Séraphin Buton, par laquelle vous pourrez apporter tout votre nécessaire pour votre événement. Cette porte devra ensuite rester fermée à clef le temps des festivités.  
La seconde ouvre le portail de l'école côté élémentaire, par laquelle vous pourrez faire entrer vos convives.

- Vous pouvez prévoir d'apporter du liquide vaisselle mains ainsi qu'un aspirateur pour faciliter le ménage.

Les clés seront à rendre le lundi à 9h.

La caution vous sera restituée sous quinzaine sauf si une des conditions énumérées ci-dessus n'est pas respectée.

Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension et nous vous en remercions par avance.